

Saison
2021-2022

Compétitions
E.N.F.

Règlements

Courriel : cdnatation92@yahoo.fr
FB : CD92 natation

Comité départemental
de natation
1, allée de la Libération
92000 NANTERRE



SPECIAL

REGLEMENT

Thank You
FRONTLINERS

NATATION COURSE

OCTOBRE 2021 – JUILLET 2022

ÉLABORE AVEC LES COACH-E-S ET A.T.D. DU 92

ATTENTION :

REGLEMENT POUVANT ETRE AMMENE A EVOLUER EN
FONCTION DES REGLES SANITAIRES



Sommaire

Mémo compétitions saison / p. 4 et 5

Piscines des Hauts de Seine / p. 6

Répartitions géographiques des clubs des hauts de Seine / p. 7 et 8

Les catégories d'âges / p. 9

Règles générales / p. 10 à 16

E.N.F. / p. 17 à 19

Challenge Avenirs / p. 20

Interclubs Avenirs / p. 21 et 22

Parcours Jeunes / p. 23 et 24

Interclubs Jeunes / p. 25 et 26

Journées Honneur / p. 27

Meeting de Rentrée / p. 28

Challenge 92 Juniors Seniors / p. 29

Championnats Open 92 / p. 30 et 31

Coupe des départements (Sélection) / p. 32

Championnat Hiver OPEN 92 Maîtres / p. 33 et 34

Championnat Printemps OPEN 92 Maîtres / p. 35 et 36

Action Sportives Départementale / p. 37

Le comité départemental des Hauts-de-Seine de Natation / p. 38

septembre-2021		octobre-2021		novembre-2021		décembre-2021		janvier-2022		février-2022		mars-2022		avril-2022		mai-2022		juin-2022		juillet-2022		août-2022	
Me 1	1	Ve 1	6	Lu 1	10	Me 1	14	Di 1	19	Me 1	23	Me 1	27	Ve 1	32	Di 1	36	Me 1	40	Ve 1	45	Lu 1	
Je 2		Ma 2		Ma 2		Je 2		Ve 2		Je 2		Je 2		Sa 2		Lu 2		Lu 2		Ma 2		Ma 2	
Ve 3		Di 3		Ve 3		Ve 3		Di 3		Di 3		Di 3		Di 3		Di 3		Di 3		Di 3		Di 3	
Sa 4		Lu 4		Sa 4		Sa 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4		Lu 4	
Di 5		Ma 5		Di 5		Di 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5		Ma 5	
Lu 6		Je 6		Lu 6		Lu 6		Je 6		Je 6		Je 6		Je 6		Je 6		Je 6		Je 6		Je 6	
Ma 7		Di 7		Ma 7		Ma 7		Di 7		Di 7		Di 7		Di 7		Di 7		Di 7		Di 7		Di 7	
Me 8		Lu 8		Me 8		Me 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8		Lu 8	
Je 9		Ma 9		Je 9		Je 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9		Ma 9	
Ve 10		Di 10		Ve 10		Ve 10		Di 10		Di 10		Di 10		Di 10		Di 10		Di 10		Di 10		Di 10	
Sa 11		Lu 11		Sa 11		Sa 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11		Lu 11	
Di 12		Ma 12		Di 12		Di 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12		Ma 12	
Lu 13		Je 13		Lu 13		Lu 13		Je 13		Je 13		Je 13		Je 13		Je 13		Je 13		Je 13		Je 13	
Me 14		Di 14		Me 14		Me 14		Di 14		Di 14		Di 14		Di 14		Di 14		Di 14		Di 14		Di 14	
Ve 15		Lu 15		Ve 15		Ve 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15		Lu 15	
Me 16		Ma 16		Me 16		Me 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16		Ma 16	
Je 17		Di 17		Je 17		Je 17		Di 17		Di 17		Di 17		Di 17		Di 17		Di 17		Di 17		Di 17	
Sa 18		Lu 18		Sa 18		Sa 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18		Lu 18	
Di 19		Ma 19		Di 19		Di 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19		Ma 19	
Lu 20		Je 20		Lu 20		Lu 20		Je 20		Je 20		Je 20		Je 20		Je 20		Je 20		Je 20		Je 20	
Ma 21		Di 21		Ma 21		Ma 21		Di 21		Di 21		Di 21		Di 21		Di 21		Di 21		Di 21		Di 21	
Me 22		Lu 22		Me 22		Me 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22		Lu 22	
Je 23		Ma 23		Je 23		Je 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23		Ma 23	
Ve 24		Di 24		Ve 24		Ve 24		Di 24		Di 24		Di 24		Di 24		Di 24		Di 24		Di 24		Di 24	
Sa 25		Lu 25		Sa 25		Sa 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25		Lu 25	
Di 26		Ma 26		Di 26		Di 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26		Ma 26	
Lu 27		Je 27		Lu 27		Lu 27		Je 27		Je 27		Je 27		Je 27		Je 27		Je 27		Je 27		Je 27	
Ma 28		Di 28		Ma 28		Ma 28		Di 28		Di 28		Di 28		Di 28		Di 28		Di 28		Di 28		Di 28	
Me 29		Lu 29		Me 29		Me 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29		Lu 29	
Je 30		Ma 30		Je 30		Je 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30		Ma 30	
Sa 31		Di 31		Sa 31		Sa 31		Di 31		Di 31		Di 31		Di 31		Di 31		Di 31		Di 31		Di 31	

Mémo des compétitions

Saison 2021 - 2022

Septembre 2021

06 : Ouverture du secrétariat
13 : Colloque des entraîneurs

Octobre 2021

16 ou 17 : Challenge Avenirs 1
16 et 17 : Challenge Jeunes 1
17 : Formation ENF1
23 et 24 : Meeting de rentrée

Novembre 2021

20 et 21 : Interclubs Jeunes
21 : Formation ENF 2
27 ou 28 : Challenge Avenirs 2

Décembre 2021

4 et 5 : Challenge 92 juniors/séniors (étape 1)
11 et 12 Interclubs Avenirs
11 et 12 : Championnats 92 Jeunes
11 : Honneur 1

Janvier 2022

15 : Honneur 2
15 : Coupe des départements (Juniors/séniors)
29 et 30 : Challenge Jeunes 2
30 : Formation ENF 1

Février 2022

05 ou 06 : Challenge Avenirs 3
12 et 13 : Challenge Jeunes 3
19 et 20 : Challenge 92 juniors/séniors (étape 2)
20 : Championnats d'hiver OPEN Maîtres

Mars 2022

12 : Formation ENF 2
12 : Honneur 3
19 et 20 : Challenge Jeunes 4



**VEILLES A BIEN
PRENDRE
CONNAISSANCE DU
SR 21 - 22**

**PENSEZ A
COMMUNIQUER
AVEC VOS A.T.D. DE
ZONE ET DE
CATEGORIES POUR
TOUTES QUESTIONS
RELATIVES A
L'ASPECT SPORTIF.**

**LES DATES DE
REGROUPEMENTS
VOUS SERONT
PRECISEES
ULTERIEUREMENT**

Avril 2022

02 et 03 : Challenge 92 juniors/séniors (étape 3)

09 ou 10 : Challenge Avenirs 4 et Challenge Jeunes 4 (09 et 10)

16 : Honneur 4

17 : Championnats de Printemps OPEN Maîtres

Mai 2022

21 ou 22 : Challenge Avenirs 5

Juin 2022

11 et 12 : Challenge Avenirs (« Finale »)

11 et 12 : Championnats 92 OPEN

18 et 19 : Challenge départemental Jeunes

25 ou 26 : Interclubs Avenirs

25 : Honneur 5

29 : (Mercredi) Réunion Coachs 92

Piscines des Hauts-de-Seine

N°	Code postal	Ville	Adresse	Téléphone
1	92160	ANTONY - Pajeaud	104, rue Adolphe Pajeaud	01 78 76 15 76
2	92160	ANTONY - Terray	164, avenue du Pdt Kennedy	01 46 68 58 50
3	92600	ASNIERES	1 boulevard Pierre de Coubertin	01 47 99 05 26
4	92220	BAGNEUX	1, avenue de Stalingrad	01 46 55 29 10
5	92270	BOIS-CLOMBES	32, rue Jean Jaurès	01 46 49 87 70
6	92100	BOULOGNE	165, rue du vieux pont de Sèvres	01 46 08 09 09
7	92290	CHATENAY-MALABRY	Centre sportif Universitaire – rue Jean-Baptiste Clément	Pas de contact
8	92320	CHÂTILLON-MALAKOFF	57, rue Jean Bouin	01 46 45 33 20
9	92140	CLAMART	37, rue du Docteur Roux	01 80 73 00 50
10	92110	CLICHY	34, rue Valiton	01 47 15 96 90
11	92700	COLOMBES	Île Marante	01 41 19 23 30
12	92400	COURBEVOIE	17, Place Charles de Gaulle	01 47 88 03 33
13	92230	GENNEVILLIERS	128, rue Henri Barbusse	01 41 11 27 65
14	92250	LA GARENNE CLOMBES	3/5 rue Lucien Jeannin	01 42 42 18 13
15	92190	MEUDON	23, rue Charles Infroit	01 46 12 76 89
16	92120	MONTROUGE	91, rue Henri Ginoux	01 70 68 98 08
17	92000	NANTERRE	136, avenue Joliot-Curie	01 41 37 19 00
18	92350	LE PLESSIS-ROBINSON	1, avenue Galilée	01 46 30 35 32
19	92800	PUTEAUX	Île de Puteaux – Allée G.Hassaux	01 46 25 03 70
20	92500	RUEIL-MALMAISON <i>Piscine des Closeaux</i> <i>Centre aquatique de l'Arsenal</i>	<i>Boulevard Marcel Pourtout</i> <i>43 Rue Voltaire</i>	01 47 51 71 11
21	92330	SCEAUX	5, rue de l'Yser	01 46 60 21 65
22	92210	SAINT-CLOUD	17, rue du Mont Valérien	01 47 71 03 38
23	92310	SEVRES	19, rue Diderot	01 45 34 05 08
24	92150	SURESNES	27, rue Tourneroches	01 47 72 73 25
25	92170	VANVES	12, rue Larmeroux	01 46 29 30 68
26	92390	VILLENEUVE LA GARENNE	29 avenue Georges Pompidou	01 47 98 18 63

Répartition géographique des Clubs des Hauts-de-Seine

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS EN 2 ZONES

A.T.D. Maîtres :

Lionel CHALENDAR

[yoyoswimnanterre@](mailto:yoyoswimnanterre@gmail.com)

[gmail.com](mailto:yoyoswimnanterre@gmail.com)

0621120675

A.T.D. Zone nord :

Olivier SANGARIA

osangaria@gmail.com

0619143475

A.T.D. Zone sud :

Yann CALLANQUIN

vanvesnatation.compet

[@yahoo.fr](mailto:yann.callanquin@yahoo.fr)

0624488839

Zone Nord

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
- C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- S.C. CLICHY 92
- ETOILES 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- C.S.M. PUTEAUX
- E.S. NANTERRE
- OLYMPIC GARENNOIS
- RUEIL A.C.
- S.F.O. COURBEVOIE
- SURESNES S.N.

Zone Sud

- A.C. BOULOGNE-BILLANCOURT
- LES PHOENIX D'ANTONY
- A.S.V. CHATENAY- MALABRY
- C.N. PLESSIS ROBINSON
- C.O.M. BAGNEUX
- C.S.M. CLAMRT
- DAUPHINS DE MEUDON
- S.C.M. CHATILLON
- S.M. MONTROUGE
- U.A.S. SAINT-CLOUD
- U.S.M. MALAKOFF
- STADE DE VANVES

Répartition géographique des clubs des Hauts-de-Seine

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CLUBS EN 3 ZONES

Zone Nord

- A. VILLENEUVE-LA-GARENNE
- BOIS-COLOMBES SPORTS
- C.N. ASNIERES
- COLOMBES NATATION
- S.C. CLICHY 92
- C.S.M. GENNEVILLIERS
- OLYMPIC GARENNOIS
- S.F.O. COURBEVOIE

Zone Centre

- RUEIL A.C.
- SURESNES S.N.
- C.S.M. PUTEAUX
- ETOILES 92
- E.S. NANTERRE
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT
- U.A.S. SAINT-CLOUD
- DAUPHINS DE MEUDON

Zone Sud

- LES PHOENIX D'ANTONY
- A.S.V. CHATENAY- MALABRY
- C.N. PLESSIS ROBINSON
- C.O.M. BAGNEUX
- C.S.M. CLAMART
- S.C.M. CHATILLON
- S.M. MONTRouGE
- U.S.M. MALAKOFF
- STADE DE VANVES

En fonction du nombre d'engagements par zone, le comité se réserve le droit de modifier cette répartition afin d'optimiser le temps des réunions.

Les catégories d'âges



**BASEE SUR
L'ANNEE CIVILE
2022**

**JUSQU'AU
31/12/2022**

Avenirs Filles	10 ans et moins	Nées en 2012 et après
Avenirs Garçons	11 ans et moins	Nés en 2011 et après
Jeunes Filles	11 à 13 ans	Nées en 2011, 2010 et 2009
Jeunes Garçons	12 à 14 ans	Nés en 2010, 2009 et 2008
Juniors Filles	14 à 17 ans	Nées entre 2008 et 2005
Juniors Garçons	15 à 18 ans	Nés entre 2007 et 2004
Seniors Filles	18 ans et +	Nées en 2004 et avant
Séniors Garçons	19 ans et +	Nés en 2003 et avant

Règles Générales

AFFILIATIONS

Les affiliations sont à faire directement sur « **ExtraNat.fr** ». L'affiliation sera payable uniquement par Carte Bancaire ou Virement auprès de la FFN. La validation de l'affiliation sera automatique et instantanée dans le cas d'un paiement par CB après vérification de la provision du compte, différée jusqu'à réception du virement sur le compte bancaire de la FFN.

Les 3 premières licences doivent être impérativement celles des : Président, Secrétaire, Trésorier.

Note : À la suite de la saisie de vos trois têtes, vous avez la possibilité d'entrer d'autres licences, sur la même facture.

Si vous préférez séparer la facture contenant vos 3 têtes des autres licences, n'oubliez pas qu'il vous faudra alors attendre l'oblitération de la première facture, pour pouvoir saisir les suivantes.

LICENCES

Tous les nageurs, nageuses, dirigeants et officiels doivent être licenciés F.F.N.

FINANCEMENT

Les clubs doivent régler **avant fin 2021** la provision qui leur sera demandée par les trésoriers du CD 92.

1°) sur les provisions 2020/2021 et les soldes 2019/2020 des engagements et amendes.

2°) sur la cotisation de **200 €** avec accès au site Internet du Comité.

3°) participation annuelle à la gestion du Comité : **300 € (150 € pour la Natation Synchronisée)**

4°) la caution sur Prêt de Piscine (sauf si les dates de prêts de piscine sont déclarées)

Tout club, qui ne serait pas en règle au niveau financier, de la saison 2020-2021 au 01/01/2022 (frais de secrétariats, engagements, amendes...) verra son affiliation suspendue sur demande du Comité Départemental auprès de la FFN, jusqu'à régularisation.

FICHES DE COURSES

Les fiches de courses et les programmes seront établis par le secrétariat du CD 92 Natation. Le dossier de la compétition (comprenant les fiches de courses, la feuille de jury, les programmes pour les clubs, et tous les documents pouvant servir au bon déroulement de la compétition) est **sous la responsabilité du club qui reçoit**, dans le cas où il n'y a aucun représentant du CD sur place. Le dossier sera alors à retirer à partir du vendredi midi dans la boîte aux lettres extérieure du Comité **par une personne du club recevant la compétition** et remis dans cette même boîte **au plus tard le dimanche soir suivant la compétition**. Une clé de ladite boîte aux lettres a été remise à chaque club ainsi qu'à chaque officiel A.

ENGAGEMENTS

En règle générale, les droits d'engagements sont fixés à **2.7 €** par engagement individuel et à **6 €** par relais, **sauf cas particuliers**.

Pour toutes les compétitions organisées par le CD 92, les engagements sont à effectuer ***en ligne sur Extranat.fr dans les délais impartis. Aucun fichier Excel ou engagement manuel ne sera accepté.***

Attention : Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranet, quels que soient la compétition et le motif.

Tout club ne mettant pas à disposition son bassin pour des compétitions verra le tarif des engagements passer à 15 €.

A titre exceptionnel, des engagements de clubs extérieurs pourront être acceptés, ceux-ci seront facturés forfaitairement à **9 €** par course avec paiement **SUR PLACE ET PAR CHEQUES UNIQUEMENT.**

Le Comité se réserve la possibilité de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de maintenir un programme attractif et dynamique, en particulier en étudiant toutes modalités permettant de limiter la durée des compétitions, notamment en limitant le nombre d'engagements ou en faisant nager certaines séries à 2 nageurs par ligne.

FORFAITS

En cas de forfaits déclarés après la fermeture de la plateforme « extranat.fr », les engagements seront dus.

L'entraîneur devra utiliser le document « Forfaits à déclarer », en le remplissant correctement.

Les forfaits non déclarés dans les temps (maximum 30' après l'ouverture des portes) seront facturés 30 € par engagement individuel et par relais.

OFFICIELS

Les officiels devront présenter obligatoirement à chaque compétition leur récépissé de licence

Les Clubs doivent obligatoirement présenter à chaque réunion de la compétition :

- Au moins 1 officiel à partir de 3 nageurs engagés ;
- Au moins 2 officiels à partir de 10 nageurs engagés ;
- Au moins 3 officiels à partir de 20 nageurs engagés ;
- 1 officiel supplémentaire par tranche de 10 nageurs (4 officiels pour 30 nageurs, 5 officiels pour 40 nageurs engagés, etc.).

Les officiels en formation ne comptent pas dans l'effectif !!!

Pour les Interclubs : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel par équipe engagée (Maximum 3 par club)** à chaque réunion.

Pour les Finales Départementales : les Clubs doivent obligatoirement présenter **un officiel dès qu'un nageur est engagé**

Tout club contrevenant se verra appliquer une amende (Cf : rubrique Amendes)

Pour une réunion, **si le nombre d'officiels est insuffisant, le Juge Arbitre annulera cette réunion.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club qui n'a aucun officiel présent.**

Pour une compétition, **le Juge Arbitre pourra refuser un Club si les nageurs n'ont pas un entraîneur référent.**

Les Officiels ont une obligation et un devoir de participer à la compétition jusqu'à la fin de celle-ci (cérémonie protocolaire incluse) dès leur inscription sur la feuille de jury.

Les Officiels ont une obligation de revêtir la tenue officielle du Comité Départemental des Hauts-de-Seine.

Les Officiels ont une obligation d'un comportement exemplaire en tant que membre du jury d'une compétition, de retenue et de neutralité envers les nageurs, et ne devront donc faire part d'aucun encouragement, ni d'aucune aide (prise de relais, conseil, etc....).

Dans le cas où des Officiels ne respecteraient pas leurs obligations, ils encourront des sanctions.

Tarifs et Conditions des AMENDES :

Seuls les officiels **licenciés et validés** dans la base de données seront pris en compte dans le calcul des amendes. Les Amendes seront appliquées pour chaque réunion et chaque officiel absent.

Les officiels en formation, soit les stagiaires ne peuvent être comptabilisés pour leur club tant qu'ils n'ont pas été validés par le comité.

- **Manque d'officiels : 75 €** par officiel manquant et par réunion.
- **Pour les Honneurs : 10 €** seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieur à la grille de référence.
- **Pour les Demi-Fond – le Parcours Jeunes : 10 €** seront appliqués pour tous les dépassements de temps supérieurs à 45'' pour le 1.500m, 30'' pour le 800m, 20'' pour les autres distances, au temps d'engagement du nageur.
- **Pour les ENF : 150 €** par évaluateur manquant.
- **Pour non prêt de bassin : 2.000 €** par saison en cas de non prêt deux fois dans l'année
- **Tout oubli d'engagement sera facturé 10 euros par course et par nageur**
- ***500 euros pour non-présence d'entraîneurs lors des compétitions.***
- **Toute fiche de relais incomplète sera facturée 40 euros.**

Pour les Interclubs Jeunes et Avenir

- **50 Euros** pour tous changements (par nageurs), pour les relais (sans certificat médical entre le mercredi et le vendredi précédent la date finale des engagements).
- **100 Euros** par nageurs pour tous changements sur place sauf cas particulier.
- **10 Euros** par non-inscrits sur les listes des relais

REGLE DU FAUX DEPART

Suivant l'article SW 4.1 des règlements FINA, les compétitions départementales se feront sur la règle d'un seul départ.

Sauf pour les avenirs, les relais, les compétitions par équipes et les cas particuliers, précisés lors de la compétition.

MAILLOTS AUTORISES

Les combinaisons sont autorisées pour les compétitions suivantes :

- Demi-fond
- Parcours Jeunes
- Challenge Des Hauts-de-Seine
- Championnats open des Hauts-de-Seine
- Interclubs jeunes
- Meeting de Rentrée
- Les Honneurs

DEPLACEMENTS ET STAGES

Les déclarations de déplacement, en France ou à l'étranger, de stage et d'organisation doivent être adressées impérativement au Comité des Hauts-de-Seine de Natation, au plus tard 3 semaines avant la date de départ ou de l'organisation.

Le nombre de nageurs et d'encadrants doivent y être mentionné.

SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le Comité peut organiser une sélection départementale.

La participation d'un(e) nageur (se) à une sélection (départementale, régionale ou nationale) est un honneur et un devoir.

Un(e) nageur (se) refusant une sélection (hors blessure ou maladie, certificat médical à l'appui), ne sera plus sélectionnable durant une période de 2 ans, et ne sera pas autorisé(e) à nager dans une autre compétition 8 jours avant et 3 jours après les dates de la compétition pour laquelle il/elle a été sélectionné(e).

Le Comité se réserve le droit, en fonction des résultats et objectifs de la saison, d'organiser d'autres rassemblements départementaux. Les caractéristiques de ces sélections exceptionnelles seront diffusées via le site Internet : <http://hautsdeseine.ffnatation.fr>

**Toutes les combinaisons sont interdites pour les catégories « Avenirs ».
Seuls les slips de bain ou boxer mi-cuisse. En cas de non-respect, une disqualification pour tenue incorrecte sera prononcée par le juge arbitre**

PRET DE BASSINS

Les Clubs devront prêter deux jours minimum leur bassin dans la saison.

Conformément à ce qui a été annoncé à l'Assemblée Générale du Dimanche 9 Janvier 2010 :

Une amende de 2.000 € sera facturée pour non prêt de bassin.

La facturation pour non prêt de bassin sera rajoutée sur la facturation annuelle et devra être payée avant le 01/01/2022 dans le cas contraire le club se verra bloqué au niveau fédéral en début de saison.

COMPORTEMENT :

Pour l'encadrement des nageurs, il est demandé la présence obligatoirement d'un entraîneur ou d'un assistant club, ou d'un dirigeant licencié par club, tout au long de la compétition. L'entraîneur ou l'encadrant ne peut pas quitter la compétition temps que tous ses nageurs ne sont pas partis. A titre exceptionnel et dans le cas où aucun entraîneur n'est disponible, il est obligatoire de prévenir le Comité Départemental par mail, au plus tard le vendredi midi précédent la compétition et de confirmer à quel entraîneur et quel club est confié cette responsabilité.

Il est rappelé que pour assurer le bon déroulement des compétitions, tous les acteurs (nageurs, entraîneurs, officiels, supporters ...) doivent respecter les règlements sportifs et techniques mis en œuvre par le CD Natation 92.

Les éventuelles réclamations, notamment en cas de disqualification, doivent être exclusivement formulées par un représentant officiel : (entraîneur ou dirigeant) du club demandeur, mais ne peuvent être à l'initiative d'autres acteurs (nageurs, parents ou autres supporters des nageurs, officiels...).

Aucune « pression » exercée par qui que ce soit sur un ou plusieurs officiels avant, pendant ou après les compétitions ne sera tolérée. En cas de comportement anormal ou excessif lié à une contestation d'une décision prise par le jury d'une compétition, le juge arbitre de ladite compétition se réserve le droit :

1. D'exclure immédiatement la ou les personnes perturbatrices,
2. D'arrêter immédiatement et définitivement la compétition,
3. D'interdire définitivement l'accès aux bassins à la ou les personnes perturbatrices,
4. De porter plainte auprès des instances judiciaires si cela était nécessaire.

Nous insistons sur la nécessité de respecter les lieux dans lesquels les compétitions sont organisées. Tout comportement dénoncé par un club organisateur entraînera une convocation devant la commission de discipline départementale pour sanction.

Il est important de noter que tous comportements de dirigeants, bénévoles, officiels, nageurs entraîneurs ou parents non conformes aux attentes entraîneront une convocation devant la commission de discipline départementale.

**IL EST DANS VOTRE INTERET DE NE PAS PENALISER LES NAGEURS EN
PRESENTANT OU EN VALIDANT DES PASS NON REUSSIS
LES CLUBS NE RESPECTANT PAS LA CONSIGNE NE POURRONT PLUS ORGANISER
DE SESSION**



1. FORMATION EVALUATEUR :

Le Comité des Hauts-de-Seine propose une formation évaluateur pour ENF 1, ENF 2 et ENF 3 pour les entraîneurs et les officiels A.

- **ENF 1** : Le dimanche 30 janvier 2022 à 9h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux ou visio
- **ENF 2** : Le samedi 12 mars 2022 à 15h piscine de Vanves, 12 rue Larmeroux ou visio

Il faudra un minimum de cinq stagiaires pour maintenir une formation ouverte.

Rappel : les officiels A peuvent passer la formation ENF 3.

[Inscription par mail sur l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F: Yann CALLANQUIN à vanvesnatation.compet@yahoo.fr et en copie au CD.92.](mailto:vanvesnatation.compet@yahoo.fr)

Les mails envoyés au C.D. et qui ne sont pas en copie de l'ATD ne seront pas traités !



2. SAUV'NAGE - ENF 1



Seuls les clubs agréés pourront faire passer des tests de « Sauv'Nage » à leurs nageurs.

Les clubs qui ne sont pas encore agréés n'ont d'autre solution que de former au moins 1 évaluateur ENF 1 et de faire leur demande d'agrément auprès de la LIF, puis d'organiser une session de test.

Pour se présenter à un test ENF, les enfants doivent impérativement être licenciés.

Demande D'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test en copie du C.D. 92. Il est impératif de préciser sur la demande, le lieu et l'horaire.

Le document officiel est disponible sur les sites internet du CD et de la LIF.

Validation des résultats

L'évaluateur ENF 1 référent de la session a la charge de valider le test de chaque enfant sur Extranat.fr

3. PASS'SPORTS DE L'EAU - ENF 2



Pour se présenter à un test de « Pass'Sport », un nageur doit être en possession de son « Sauv'Nage », et être licencié, quel que soit son âge.

Demande D'organisation d'un Test

Les demandes d'organisation de « sauv'nage » doivent parvenir par mail à l'adresse mail de l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, 3 semaines avant la date prévue du test en copie du C.D. 92.

Il est impératif de préciser sur la demande : le lieu, l'horaire et les clubs présents.

Rappel pour organiser un test :

- 3 clubs minimum (avec pour chaque club 5 nageurs au minimum)

Un document officiel est sur le site Internet du C.D. 92 et de la LIF.

Les résultats sont à envoyer par mail à l'A.T.D. en charge de l'E.N.F., Yann CALLANQUIN, le plus rapidement possible en inscrivant le nom des évaluateurs en copie du C.D. 92.

Modalités d'engagement

Les engagements sont fixés à 2 € par nageur et par discipline présentée.

Pour engager un nageur, l'entraîneur doit vérifier, au préalable, que celui-ci est à jour de son « Sauv'Nage », sur Extranat et de sa licence.

Pour que le test du « Pass'Sports de l'eau » puisse être validé, il faut que l'enfant ait réussi 3 épreuves, sur les 5 proposées.

Chaque club devra obligatoirement présenter un évaluateur ENF2, pour aider à l'organisation de la réunion en cas d'absence d'évaluateur le club se verra infliger une amende de 150 € **et devra être accompagné par, soit un autre entraîneur ou un assistant Club, soit un membre du bureau, soit un Officiel, qui prendra en charge les enfants** de son club. Cet accompagnateur devra obligatoirement être licencié.

CHALLENGE AVENIRS (PASS'COMPETITION)

Ces compétitions seront organisées, idéalement, sur 3 zones géographiques en bassin de 25 m.
L'obtention du « Pass'Compétition » passe par la validation de 5 épreuves sur les 9 proposées (deux différents 25, deux différents 50 et un 100 mètres)

CATEGORIES CONCERNEES

Avenirs 1

Avenirs 2

CALENDRIER

Journées	Dates	Debut Engagements	Fin Engagements	Epreuves
Challenge 1	16 ou 17 octobre 2021	04 octobre 2021	13 octobre 2021	25 dos – 25 crawl – 50 pap/dos – 50 dos/br – 100 NL – 200 NL* – 4x25 4n
Challenge 2	27 ou 28 novembre 2021	15 novembre 2021	24 novembre 2021	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x25 NL
Challenge 3	05 ou 06 février 2022	24 janvier 2022	02 février 2022	25 dos – 25 crawl – 50 pap/dos – 50 dos/br – 100 NL – 200 NL* – 4x50 4n
Challenge 4	09 ou 10 avril 2022	28 mars 2022	06 avril 2022	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x50 NL
Challenge 5	21 ou 22 mai 2022	09 mai 2022	18 mai 2022	25 pap – 25 Br – 50 Br/NL – 100 4n – 4x50 NL (mixte)
Challenge Départemental sur 2 journées	11 et 12 juin 2022	31 mai 2022	08 juin 2022	4x50 NL et 100 4n 4x50 4n et 100 NL

REGLEMENT SPORTIF

Modalités d'accès Aux challenges :

- ***ATTENTION** : Le 200 NL est réservé aux titulaires du « pass'compétition »
- Les Relais 4x25 sont mixtes (Une fille ou un garçon Mini dans chaque relais)
- Pour le Challenge 5 : Toutes les épreuves sont au programme et réservées aux nageurs n'ayant pas le « pass'compétition » -
- Relais pour tous et maxi 3 relais par club

INTERCLUBS AVENIRS

Cette compétition sera organisée sur 1 zone Géographique, en bassin de 25 m.

CATEGORIES CONCERNEES

AVENIRS

REGLEMENT SPORTIF

Modalités

Pass'Compétition obligatoire pour tous les nageurs

Aucun changement dans les relais ne sera autorisé après la fin de l'échauffement.

Les engagements se feront via Extranat ainsi que la composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs et les nageurs devront effectuer les 2 relais. **Les nageurs ne pourront effectuer qu'une seule épreuve individuelle et le 100 4n est OBLIGATOIRE pour tous les nageurs-ses.**

Un club ne pourra engager que des équipes filles ou des équipes garçons

Et en hors classement soit 1 équipe mixte en sexe (3F-1G ou 1F-3G), soit 1 équipe « bannière » par club.

Course des remplaçants : 1 seule course correspondant à l'une des épreuves de la compétition.

Le Comité Départemental se réserve le droit, le jour de l'édition de la Start Liste, de limiter le nombre d'équipes par Club, dans le cas où la compétition serait trop longue pour des Avenirs.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 15 € par équipe, prélevé sur la provision.

Les forfaits seront facturés 50 € par équipe dont le forfait ne sera pas déclaré dans les temps.

OFFICIELS

Un officiel par équipe engagée devra être fourni par les clubs (maximum 3 Officiels par club) à chaque réunion.

RECOMPENSES

- Un classement au total des points obtenus sur chaque épreuve à la table de cotation.
- Une coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs sans distinction d'âge et une médaille à chaque équipier remplaçant compris.

CALENDRIER

Compétition	Début des engagements	Fin des engagements	Épreuves
25 ou 26 juin 2022	13 juin 2022	10 juin 2022	4x50 4n 50 NL – 50 Dos 50 BR – 50 Pap 100 4 nages 4x50 NL

PARCOURS JEUNES

Qualificatif : Championnats de France Jeunes
Finale régionale
Finale départementale

Ces compétitions seront organisées, idéalement, sur 3 zones géographiques et sur 2 jours en bassin de 25 m.

CATEGORIES D'AGE CONCERNEES

A - Catégorie Jeunes

Jeunes 1

Jeunes 2

Jeunes 3

REGLEMENT SPORTIF

Les nageurs sont autorisés à 6 épreuves maximum par week-end et 6 épreuves maximum pour le championnat départemental.

Les clubs doivent être raisonnables et n'engager que les nageurs susceptibles de réaliser des 1500 et 800 NL dans des temps représentatifs de la compétition. Les 400/800/1500 NL seront nagés à 2 par ligne si trop d'engagements. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements si les délais de mise à disposition des piscines ne sont pas respectés. (Concernant les 400/800/150 NL)

Action Sportive Départementale (A.S.D.)

Le département établira une sélection des nageurs qualifiés aux France Jeunes et aux régionaux dans le cadre de la participation à un meeting. Date limite de performances début mai 2020. Dates et lieux des meetings seront précisés ultérieurement.

Programme - Cf tableau page suivant

Accès à la Finale Nationale ou Inter-régionale :

Suivant règlement F.F.N. et L.I.F.N.

Accès au challenge Départementale

Il sera réservé aux nageurs non qualifiés aux niveaux supérieurs (régional et national).

RECOMPENSES « Challenge Départemental »

- Individuelles : Les trois 1^{ers} de chaque épreuve par année d'âge recevront une médaille
- Épreuves combinées à définir. Cadeaux aux 6 premiers par année d'âge.



IMPORTANT

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif. Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5	Challenge Départemental
Samedi	400 4N (F) 200 4N (G) 50 NL 200 Pap 100 Dos 400 NL 100 Br 50 Pap 1500 NL	200 4N (G) 50 NL 200 Pap 100 Dos	400 4N (G) 50 Brasse 100 Pap 400 NL (F) 200 Dos	200 4N (G) 50 NL 200 Pap 100 Dos 2 ^{ème} Echt 30' 800 NL (F) 1500 NL (G)	1500 NL (F) 800 NL (G) 200 4N 50 NL 100 Dos 200 Brasse 50 Brasse 100 Pap 200 NL	50 NL 100 Pap 200 NL 100 Brasse 200 Dos 50 Pap 200 4N
Dimanche	400 4N (G) 200 4N (F) 100 NL 200 Br 50 Dos 100 Pap 200 Dos 50 Br 200 NL 800 NL	200 4N (F) 50 Dos 200 NL 100 Brasse	400 4N (F) 50 Pap 100 NL 400 NL (G) 200 Br	200 4N (F) 50 Dos 200 NL 100 Brasse 2 ^{ème} Echt 30' 800 NL (G) 1500 NL (F)	800 NL (F) 1500 NL (G) 50 Dos 100 NL 200 Pap 200 Dos 400 NL 50 Pap 100 Brasse 400 4N	50 Dos 200 Brasse 100 NL 400 NL 100 Dos 50 Brasse 200 Pap
Dates	16 et 17 octobre 2021	29 et 30 janvier 2022	12 et 13 février 2022	19 et 20 mars 2022	09 et 10 avril 2022	18 et 19 juin 2022
Début des engagements	04 octobre 2021	16 janvier 2022	31 janvier 2022	7 mars 2022	28 mai 2022	06 juin 2022
Fin des engagements	13 octobre 2021	25 janvier 2022	09 février 2022	16 mars 2022	06 avril 2022	15 juin 2022

Particularités de la finale

- Les séries du 800 et 1500 NL se nageront de la plus rapide à la moins rapide

UNIQUEMENT RESERVE AUX NAGEURS NON QUALIFIES AU NIVEAU REGIONAL ET NATIONAL.

INTERCLUBS JEUNES

Date de la compétition

Début des engagements

Fin des engagements

20 et 21 novembre 2021

8 novembre 2021

17 novembre 2021

Cette compétition sera organisée sur 2 Zones géographiques départementale (Poules A et B), en bassin de 25 m. Début des épreuves **1h** après l'ouverture des portes.

Les poules A et B seront identifiées sur le même système de qualification que la L.I.F.N., c'est-à-dire en fonction des résultats des plots jeunes.

CATEGORIES CONCERNEES

JEUNES

REGLEMENT

Pour les 4 X 100m 4 Nages, chaque relayeur doit réaliser un 100m 4 Nages.

Programme :

Relais 4 x 200 Nage Libre

100 Dos - 100 NL - 100 Brasse - 100 Papillon

Relais 4x 100 4n (épreuves du 100 mètres 4n)

Règlement sportif :

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs, sans distinction d'âge.

Pas de nombre maximum d'équipe engagée par club sur la poule B. 2 équipes maximum qualifiées en poule A.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées par deux nageurs de l'équipe

Les Clubs pourront engagés en hors classement soit 1 équipe mixte, soit 1 équipe « bannière »

Les remplaçants nageront un 100m NL en hors concours.

ENGAGEMENTS

L'engagement sera de 15 € par équipe, prélevés sur provision. Maximum deux équipes par club en poule A. Les forfaits en poule A entraîneront les forfaits de toutes les équipes du même club dans la poule B. Nombre de qualifiés en poule A sur la base de 3 séries.

Les forfaits déclarés sur le bassin, ou tout changement dans l'équipe après la date des engagements (sans certificat médical présenté sur le bassin) seront facturés 50 € par changements ...

CLASSEMENT

Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur. **Les points du relais ne sont pas doublés.**

En cas d'égalité, le nombre de points établis lors du relais départagera les concurrents.

RECOMPENSES

Les trois premières équipes recevront une coupe et chaque équipier recevra une médaille remplaçant compris

JOURNEES HONNEUR

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Nous rappelons à tous qu'il s'agit d'une compétition.

Nous vous remercions de ne présenter que des nageurs susceptibles de parcourir ces épreuves avec une qualité de nage suffisante et une tenue adaptée (slip de bain pour les messieurs, maillot de bain une pièce pour les dames et bonnet pour tous).

Ces compétitions seront organisées sur 1 zone géographique.

COMPÉTITION D'ANIMATION

CATÉGORIES CONCERNÉES

Catégories Juniors et avant (Filles nées en 2008 et avant – Garçons nés en 2007 et avant)

Journée 1, 3 et 5

100 4 nages, 50 dos, 100 Papillon, 50 Brasse et 100 NL

Journée 2 et 4

200 NL, 100 Dos, 50 Papillon, 100 Brasse, 50 NL

	50 NL	100 NL	50 Dos	100 Dos	50 Br	100 Br	50 Pap	100 Pap	200 NL
FILLES	53''00	1'53''00	1'00''00	2'00''00	1'10''00	2'15''00	58''00	2'03''00	3'50''00
GARCONS	48''00	1'48''00	55''00	1'55''00	1'00''00	2'05''00	53''00	1'58''00	3'40''00

Grille de Temps. Une amende de 10 € sera prélevée pour dépassement de temps par rapport à la grille

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
1	11 décembre 2021	30 novembre 2021	08 décembre 2021
2	15 janvier 2022	02 janvier 2022	12 janvier 2022
3	12 mars 2022	28 février 2022	09 mars 2022
4	16 avril 2022	04 avril 2022	13 avril 2022
5	25 juin 2022	13 juin 2022	22 juin 2022

MEETING DE RENTRÉE

Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
23 et 24 octobre 2021	11 octobre 2021	20 octobre 2021

Cette compétition sera organisée sur 1 zone géographique et sur 2 ½ journées, en bassin de 25 m.

Compétition d'animation

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors

Juniors Filles de 2004 à 2007 et Juniors Garçons de 2003 à 2006

Catégories Séniors

Séniors Filles 2003 et avant et Séniors Garçons 2002 et avant

REGLEMENT

Programme

- Journée 1 (Samedi)

400 NL - 50 Brasse - 200 Papillon - 50 NL - 100 Dos

- Journée 2 (Dimanche matin)

800 NL (D) - 1500 NL (G) - 200 Brasse - 50 Papillon - 200 Dos - 100 NL - 400 4N

- Journée 3 (Dimanche après-midi)

100 Papillon - 100 Brasse - 200 NL - 50 Dos - 200 4N

Plus aucun engagement ne sera admis après la date butoir indiquée sur extranat, quels que soient la compétition et le motif.

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

CHALLENGE 92

Juniors Séniors

Ces compétitions seront organisées sur 3 étapes, par ½ journées sur 1 zone géographique.
Compétition qualificative pour les régionaux 25m, le criterium LIFN, le Web Challenge et le Championnat Promotionnel.

CATEGORIES CONCERNEES

Juniors et Séniors

Filles : nées 2008 et avant

Garçons nés en 2007 et avant

CALENDRIER

Journées	Dates / précisions	Debut Engagements	Fin Engagements	Epreuves
Challenge 1	4 et 5 décembre 2021 sur 3 ½ journées (Qualificatif Régionaux 25 m)	22 novembre 2021	1 Décembre 2021	IDEM L.I.F.N.
Challenge 2	19 et 20 février 2022	06 février 2022	16 février 2022	IDEM L.I.F.N.
Challenge 3	02 et 03 avril 2022 (Qualificatif Critérium IDF)	21 mars 2022	31 mars 2022	IDEM L.I.F.N.

PARTICULARITES DU PARCOURS

Compétition qualificative pour les régionaux 25m, le criterium LIFN, le Web Challenge et le championnat Promotionnel

Uniquement juniors et séniors

CHAMPIONNATS OPEN 92

Juniors Séniors

Date de la compétition : 11 et 12 juin 2022

Début des engagements : 29 mai 2022

Fin des Engagements : 08 juin 2022

Cette compétition sera organisée en bassin de 50 m sur 1 seule zone géographique et sur 3 1/2 journées. Le 1^{er} départ se fera **1h** après l'ouverture des portes.

Compétition qualificative pour le Championnat Promotionnel de la L.I.F.N.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Juniors : (Filles nées entre 2005 et 2008 - Garçons nés entre 2004 et 2007)

Catégories Seniors : (Filles nées en 2004 et avant - Garçons nés en 2003 et avant)

REGLEMENT SPORTIF

La commission sportive se réserve le droit de limiter le nombre de séries en fonction des engagements.

Les épreuves seront nagées toutes catégories d'âge confondues en séries et les finales pour les 50m et 100m seront organisées de la manière suivante : A TC, B Juniors 3/4, C Juniors 1/2.

Les épreuves de relais seront nagées en TC, limités à 2 équipes par club.

ENGAGEMENTS

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs, juniors et seniors ayant réalisés les temps de la grille ci-jointe.

Pour les 400m, il sera retenu 5 séries maximum. Le nombre d'épreuves est limité à 6 par nageur.

Les droits d'engagement pour les clubs du département sont à 7 € par épreuve seront prélevés sur la provision.

En cas de forfaits ces derniers seront facturés : 30 € s'ils sont déclarés après les 30 minutes suivant l'ouverture des portes.

Les droits d'engagement pour les clubs hors département des Hauts-de-Seine sont de 10€ par épreuve. Ils devront adresser leur règlement au CD 92 natation (1 allée de la Libération 92000 Nanterre) avant la compétition.

En cas de forfait aucun remboursement d'engagement ne sera effectué.

RECOMPENSES

Les nageurs seront récompensés suivant les catégories suivantes, à l'issue des séries des 200m, 400m et à l'issue des finales des 50m et 100m (ordre finales prioritaires pour classement)

Filles J1/J2 : 14-15 ans, J3/J4 : 16-17 ans, SEN : 18 ans et plus

Garçons J1/J2 : 15-16 ans, J3/J4 : 17-18 ans, SEN : 19 ans et plus

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une médaille, mais seuls les nageurs des Hauts de Seine recevront aussi un cadeau sous forme de bon d'achat.

PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

1^{ère} réunion : 400 NL, 50 Papillon, 200 Dos, 100 Brasse, 200 Papillon, 100 NL, 50 Dos et 200 4N.

2^{ème} réunion : 400 4N, 50 NL, 100 Dos, 50 Brasse, 200 NL, 100 Papillon et 200 Brasse

3^{ème} réunion : Relais 4x50 NL D/M, Relais 4x50 4n D/M, Finales 100 Papillon, 100 Dos, 100 Brasse, 100 NL, Relais 4x50 NL Mixte Relais 4x50 4N

COUPE DES DEPARTEMENTS SELECTION DEPARTEMENTALE

Compétition organisée par la L.I.F.N. suivant règlement fédéral et L.I.F.N.

CATEGORIES CONCERNEES

Catégories Jeunes

4 Jeunes Filles 2009 à 2011 et 4 Jeunes Garçons 2008 à 2010

Catégories Juniors

4 Juniors Filles De 2005 à 2008 et 4 Juniors Garçons de 2004 à 2007

PROGRAMME

Bassin de 25 m (P. 23 du Règlement L.I.F.)

Compétition le 15 janvier 2022 sur sélection départementale.

RÈGLEMENT SPORTIF

Suivant règlement sportif de la L.I.F.N. page 23

ENGAGEMENTS

Effectués par le C.D.92 suivant sélection départementale

CHAMPIONNAT HIVER OPEN DES HAUTS-DE-SEINE MAÎTRES

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
	20 février 2022	10 février 2022	16 février 2022

Compétition OPEN

Compétition organisée en bassin de 25 m, sur 1 Zone géographique et sur 1 jour

Premier départ **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Ce championnat s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

PROGRAMME

Matin : 200 NL - 200 4N - 100 Dos - 50 Papillon - 200 Brasse - 50 NL - 200 Dos

Pause

Après-midi : 50 Brasse - 100 NL - 100 Papillon - 100 4N - 400 NL - 100 Brasse - 50 Dos - 200 Papillon

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues.
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix.
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Engagement individuel : 5 € par épreuve

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Email : cdnatation92@yahoo.fr

Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

FORFAITS

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

RECOMPENSES

1 coupe aux 3 premières dames et messieurs à la table de cotation et 1 médaille de la 4^{ème} à la 10^{ème} place.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS OPEN DES HAUTS-DE-SEINE MAÎTRES

Journée	Date de la compétition	Début des engagements	Fin des engagements
	17 avril 2022	7 avril 2022	13 avril 2022

Compétition OPEN

Compétition organisée en bassin de **50 m**, sur 1 Zone géographique et sur 1 jour

Premier départ **1h** après l'ouverture des portes.

CATEGORIES CONCERNEES

Ce championnat s'adresse aux nageurs et nageuses de 25 ans et plus.

PROGRAMME

Matin : 200 NL - 200 4N - 100 Dos - 50 Papillon - 200 Brasse - 50 NL - 200 Dos

Pause

Après-midi : 50 Brasse - 100 NL - 100 Papillon - 100 4N - 400 NL - 100 Brasse - 50 Dos - 200 Papillon

REGLEMENT SPORTIF

- Conforme aux règlements F.I.N.A., L.E.N. et F.F.N.
- Les participants devront obligatoirement être licenciés à la F.F.N.
- Les séries seront faites au temps d'engagement de toutes les catégories confondues.
- Chaque nageur pourra participer à toutes les épreuves individuelles de son choix.
- Il n'y a pas de grille qualificative de temps

ENGAGEMENTS

Engagement individuel : 5 € par épreuve

Les clubs doivent obligatoirement présenter au moins 1 officiel à partir de 2 nageurs engagés et au moins 2 officiels à partir de 15 nageurs engagés.

Il sera demandé au moment des engagements un chèque de caution de 50€ pour les officiels. Le chèque sera restitué si les conditions sont remplies.

Les résultats sont consultables sur le site du comité : <http://hautsdeSeine.ffnatation.fr>

Les engagements se feront sur Extranat.fr, le bordereau financier doit être envoyé à l'adresse du Comité (précisée ci-dessous). Ils devront être obligatoirement accompagnés du règlement correspondant libellé à l'ordre du CD 92.

Comité des Hauts-de-Seine de Natation

1, allée de la Libération

92000 Nanterre

Email : cdnatation92@yahoo.fr

Toute tentative de record ou meilleure performance française, européenne ou mondiale, doit être signalée au CD92 avant la date limite des engagements, afin de faire l'objet d'une déclaration au préalable.

FORFAITS

Les forfaits devront être déclarés au moins 30 minutes avant le début des épreuves.

Aucun engagement ne sera remboursé.

Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition

RECOMPENSES

1 coupe aux 3 premières dames et messieurs à la table de cotation et 1 médaille de la 4^{ème} à la 10^{ème} place.

Une sélection « maitres » du 92 sera proposée pour participer à un meeting organisé en IDF (ou proche de IDF).

Critère de sélection :

Avoir obtenu un podium individuel aux championnats de France d'hiver à Angers en mars 2022.

ACTIONS SPORTIVES DEPARTEMENTALES – A.S.D.

Journée	Intitulé de la sélection	Population concernée	Critères	Période
1	Meeting Golden TOUR	Collectif Excellence	Finaliste France N1	Février
2	Meeting National	Qualifié France Open été	Qualifié France open été	Juillet
3	Meeting Régional	Jeunes	Qualifiés aux régionaux	Juin
4	Meeting National	Jeunes	Qualifiés aux France Jeunes	Juin

Le comité s'engage autour de l'accompagnement des nageurs et des clubs.

Ces A.S.D. permettent de mettre en place des confrontations de haut niveau afin de permettre d'appréhender au mieux les échéances importantes.

Les sélections sont OBLIGATOIRES et impliquent de la part du club, du nageur un comportement exemplaire.

Nous rappelons que les parents ne peuvent pas communiquer avec le C.D. ou les A.T.D. en direct. Merci de faire le lien Club-entraîneurs / CD - A.T.D et de respecter les délais de réponses pour ne pas contrarier l'organisation.

LE COMITE DEPARTEMENTAL



Fonction	Nom	Prénom
Présidente	BROSSOIS	Anne
Secrétaire Général	BROSSOIS	Guy
Trésorier	JUDE	Vincent
Président commission officiels	LE SAUCE	Véronique
Adjoint à la Commission sportive	CARPENTIER	Olivier
Commission sportive	BENELHADJ BROSSOIS	Lazreg Anne
Président commission natation artistique	ESTEVEES	Martine
Adjoint à la commission artistique	HANIMYAN	Marie-Claire
Membres	GUEZELLO PUECHAVY	Pierrette Thérèse
Secrétariat du comité	VERROUST	Nathalie



Merci de vous adresser aux personnes en charges des commissions afin d'éviter les éléments de réponses discordants ou les transferts de mails inutiles.

C.D.92

INFORMATIONS



Des informations & des News

Via la page Facebook

CD92 natation et sur instagram

Le site internet du CD

<http://hautsdeSeine.ffnatation.fr/script/index.php>

Nos partenaires institutionnels

